

Monique MORGAT-BONNET

LES SOURCES DU DROIT AU REGARD DE L'HISTOIRE

De la Monarchie à la République



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

Diffusion hors France: Éditions Slatkine, Genève

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	
LE DROIT EN SES SOURCES	11

PARTIE I **UN RÉCIT DES ORIGINES**

1. ANTIQUITÉ :	
DES DIEUX AUX HOMMES	21
1. PRÉMICES	22
2. L'HÉRITAGE DE ROME	27
3. LE DROIT BARBARE, FUSION DE DEUX MONDES	33
4. CLOVIS, LE MYTHE FONDATEUR (v. 482-v. 511)	34
5. CHARLEMAGNE, «NOUVEAU CONSTANTIN» (768-814)	36
2. LA MONARCHIE FRANQUE	
(V ^e -X ^e SIÈCLE)	39
1. DE LA PERSONNALITÉ À LA TERRITORIALITÉ DU DROIT	39
2. LES ACTES DE LA PRATIQUE : DIRE LE DROIT, DES RACHIMBOURGS AUX SCABINS	42
LA JUSTICE LOCALE DU MALLUS.	42
LE PLAID ROYAL	44
3. RES PUBLICA ET MINISTERIUM REGIS	48
4. LA FRANCIA OCCIDENTALIS ET LES GRANDES PRINCIPAUTÉS	49

**PARTIE II
DES ROIS FONDATEURS**

3.	SOUS LES PREMIERS CAPÉTIENS : UN DROIT EN FORMATION (987-1180)	55
1.	LA « RÉVOLUTION » DE 987 ET LE TEMPS DES CHÂTELLENIES	55
2.	LE RÉVEIL DE LA ROYAUTÉ	57
4.	PAX ET JUSTICIA : L'ŒUVRE DES CAPÉTIENS (1180-1328)	61
1.	PHILIPPE AUGUSTE, CONQUÉRANT ET ADMINISTRATEUR (1180-1223)	61
2.	SAINT LOUIS, JUSTICIER ET LÉGISLATEUR (1226-1270) ...	63
	LA COUR DE PARLEMENT ET SES ARCHIVES :	
	NAISSANCE D'UNE MÉMOIRE DU DROIT	63
	LES GRANDES ORDONNANCES DE SAINT LOUIS :	
	LA LOI CONTRE DES COUTUMES ANCESTRALES	65
	L'enquête substituée au duel judiciaire	65
	La justice substituée à la vengeance privée	68
3.	PHILIPPE LE BEL, <i>REX IMPERATOR</i> (1285-1314)	70
	L'INDÉPENDANCE DU ROYAUME	71
	LA SOUVERAINETÉ DU ROI	74
	La puissance de la loi	74
	La justice souveraine : des arrêts régaliens	79
4.	LES FILS DE PHILIPPE LE BEL : DES ROIS LÉGISLATEURS (1314-1328)	81
	L'EXCLUSION DES FEMMES DE LA SUCCESSION À LA COURONNE	82
	UNE LÉGISLATION D'ENVERGURE	83
5.	RESSORT ET SOUVERAINETÉ LES PREMIERS VALOIS	87
1.	PHILIPPE VI ET LA QUERELLE DYNASTIQUE (1328-1350) ..	87
2.	JEAN II LE BON, LE ROI PRISONNIER (1350-1364)	89

3. CHARLES V, LE «ROI DES AVOCATS» (1364-1380)	90
4. CHARLES VI, LE BEAU TEMPS DES MARMOUSETS (1380-1392)	94
6. LA GUERRE DES TROIS FRANCE.	97
1. LE «HONTEUX TRAITÉ DE TROYES»	98
2. CHARLES VII, DE L'EXIL À LA SOUVERAINETÉ RÉTABLIE	99
3. «L'AN 1429, REPRIT À LUIRE LE SOLEIL...»	102
4. CHARLES VII REPREND LA MAIN	104
5. L'ORDONNANCE DE MONTILS-LÈS-TOURS	107
6. UNE MONARCHIE IMMORTELLE	109

PARTIE III
UN ROYAUME DE DROIT
XI^e-FIN XV^e SIÈCLE

7. UN MONDE DE COUTUMES	115
1. LA COUTUME TERRITORIALE, NORME DOMINANTE	116
UN ROYAUME MI-PARTIE	116
L'ESPACE-TEMPS DE LA COUTUME	119
LES COUTUMES «DAMNABLES»	122
PROUVER LA COUTUME EN JUSTICE	123
2. LE ROI ET LA COUTUME AU FIL DES ARRÊTS DU PARLEMENT	125
3. LE ROI MAÎTRE DU DROIT COUTUMIER.	127
4. LES SOURCES DOCUMENTAIRES DES COUTUMES.	129
LES COUTUMIERS PRIVÉS	129
LES ARCHIVES DU PARLEMENT DE PARIS	130
8. LES DROITS SAVANTS	133
1. LE DROIT ROMAIN DANS LE ROYAUME AU MOYEN ÂGE	133
LES ORIGINES	133

LE « DROIT ÉCRIT », NORME DOMINANTE DES PAYS MÉRIDIONAUX	134
UNE INFLUENCE MINEURE DANS LA FRANCE COUTUMIÈRE DU NORD	138
L'ATTITUDE DU PARLEMENT DE PARIS FACE AU DROIT ROMAIN	139
2. ROYAUME ET DROIT PUBLIC ROMAIN :	
UNE THÉORIE DE LA SOUVERAINETÉ	143
3. LE DROIT DE L'ÉGLISE AU ROYAUME DE FRANCE	144
LES ORIGINES	144
DOMAINE D'APPLICATION	145
UN DROIT INFLUENT	147
DROIT CANON ET DROIT SÉCULIER	148
9. LES LOIS DU ROI	155
1. LA PRÉROGATIVE RÉGALIEENNE DE FAIRE LA LOI	156
2. DES ORDONNANCES IMPORTANTES	158
3. LE PARLEMENT ET LES LOIS ROYALES	160
10. LA JURISPRUDENCE DES ARRÊTS	165
1. LE PRÉCÉDENT	166
2. L'ARRÊT DE RÈGLEMENT OU L'ARME DU DROIT	167
L'ARRÊT DE RÈGLEMENT ET LA PROCÉDURE CIVILE ET CRIMINELLE	169
L'ARRÊT DE RÈGLEMENT ET LE FOND DU DROIT	171
3. QUAND LE PARLEMENT S'AFFRANCHIT DE LA RÈGLE DE DROIT : L'ÉQUITÉ	176
4. QUAND LE PARLEMENT EST AU-DESSUS DES DROITS, DES COUTUMES ET DU STYLE : LE CAS DU VIDE JURIDIQUE	178
11. SOURCES INDIRECTES	181
1. LA DOCTRINE	181
2. LE DROIT NATUREL	182

**PARTIE IV
LA SUITE DE L'HISTOIRE**

12. À L'ÉPOQUE MODERNE (FIN XV ^e SIÈCLE-1789)	187
1. LA PREMIÈRE MODERNITÉ	187
2. LA DÉFINITION JURIDIQUE DE LA SOUVERAINETÉ	190
3. LA CONSTRUCTION JURIDIQUE DE LA MONARCHIE ABSOLUE	192
4. LA COUTUME, DU XVI ^e AU XVIII ^e SIÈCLE	194
5. LE SORT DU DROIT ROMAIN	196
EN FRANCE COUTUMIÈRE	196
...ET EN FRANCE DE DROIT ÉCRIT	197
6. LE ROI, SEUL CRÉATEUR DE DROIT	198
7. CONFIRMATION DE LA PLACE DE LA JURISPRUDENCE	213
8. L'ÉCLIPSE DU DROIT CANONIQUE	215
9. LA DOCTRINE	217
10. LE DROIT NATUREL	220
11. LES LOIS FONDAMENTALES DU ROYAUME, UNE CONSTITUTION DE LA MONARCHIE ?	223
12. L'EFFERVESCENCE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE	232
13. DE LA RÉVOLUTION À L'EMPIRE (1789-1814)	237
1. LES CAHIERS DE DOLÉANCES	237
2. LES PRINCIPALES ÉTAPES DE LA RÉVOLUTION JURIDIQUE	239
3. L'ŒUVRE CONSTITUTIONNELLE DE LA RÉVOLUTION	240
4. L'ŒUVRE JUDICIAIRE DE LA CONSTITUANTE (DU 5 OCTOBRE 1789 AU 30 SEPTEMBRE 1791)	241
5. DU DIRECTOIRE À L'EMPIRE (1795-1814): VERS UNE CONCENTRATION DES POUVOIRS	243
6. LA CODIFICATION NAPOLÉONNIENNE	244

14. FRANCE, TERRE DES LOIS?	251
1. L'ŒUVRE LÉGISLATIVE DE LA III^e RÉPUBLIQUE	251
2. BREF APERÇU DES SOURCES DE LA LÉGALITÉ À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE	255
3. LÉGICENTRISME ET CENTRALISATION DU DROIT SOUS LA V^e RÉPUBLIQUE : OÙ EN SOMMES-NOUS?	258
MONOPOLE ET SOUVERAINETÉ DE LA LOI	258
LA CENTRALISATION DES SOURCES DU DROIT	263
 CONCLUSION	
UNE CONSTRUCTION HISTORIQUE	267
 BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE.	
LES CHOIX DE L'AUTEUR	271
 INDEX DES NOMS DE PERSONNES	275
 TABLE DES MATIÈRES	281